

Cahier des charges fournitures et services – prestations inférieures à 40.000€ H.T

Etablissement : Campus Sport Bretagne, 24 rue des Marettes 35 800 Dinard.

Pouvoir adjudicateur : Cécile Martin Boutelier, directrice.

1-Description de l'offre : vente de repas pour service de restauration collective

2-Caractéristiques : formule sans choix (déjeuner et dîner) : un hors d'œuvre/un plat protidique/un légume d'accompagnement/un fromage ou un produit laitier/un dessert.

3-Procédure suivie : marché inférieur à 40.000 € H.T, procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence (suivant art 2122-8 du code des marchés publics).

Contrat de : un mois renouvelable dans la limite de six mois.

Facturation mensuelle

4-Présentation de l'offre :

Envoi d'un dossier comprenant un bordereau des prix unitaires par article proposés et d'une proposition de contrat.

Les prix indiqués sont fermes et non révisables pendant la durée du contrat.

5-Transmission de l'offre : envoi par mel à : contact@campus-sport-bretagne.fr

Examen des offres et attribution du marché

Offre la mieux classée en tenant compte du critère économique pour 70% et de sa valeur technique pour 30 %.

Date limite d'envoi de l'offre: 30-10-2022

6-respect des critères environnementaux et sociétaux :

L'attention des candidats est attirée sur le fait que le Campus Sport Bretagne inscrit son action dans une démarche de responsabilité Sociétale des entreprises. Le respect par les candidats des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques sera pris en compte dans les choix qui pourront être fait par l'établissement.

A ce titre, le Campus s'inscrit dans l'accord initié par l'Etat relatif à « l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique » du 30 novembre 2018. Très attentif à ces questions dans sa politique des ressources humaines, il sera particulièrement vigilant au respect de ces critères par son prestataire dans sa conduite des ressources humaines et sa pratique managériale.

De même, dans un contexte global où le rôle et la responsabilité des entreprises et structures publiques sur l'impact environnemental est sans appel, le Campus sera particulièrement attentif au respect des critères environnementaux et démarche éco-responsable engagées par son prestataires.